

Paris le 25 mars 2016

MANIFESTATION « Loi du travail »

(ce que l'on retient...)

Paris, Nantes, Toulouse, Grenoble...



Dans de nombreuses métropoles, les manifestations anti-loi du travail dégénèrent, noyautés par de nombreux casseurs...

Sur de nombreux points, nos collègues sont pris à partie, caillassés, chargés... Déjà usés par des mois de sollicitations depuis le début de l'année 2015...

Tant bien que mal, en sous-effectifs, ils font un maximum pour protéger une population, qui, en pleine période de contestation sociale, a du mal à se rappeler les grandes déclarations de Janvier 2015 ...



Et que nous passent les chaînes info en boucle ?

Une vidéo de 10 secondes d'un fonctionnaire, emporté par son élan lors de l'interpellation d'un caillasseur !!!

On crie aux violences policières inadmissibles, relayées par des politiciens, médias, et même un syndicat de police qui se plaît, par le biais de son secrétaire national adjoint à rappeler les sanctions encourues par ce collègue, plutôt que de condamner les violences à l'encontre des nôtres !



Mais c'est plus facile que de condamner des violences issues d'une manifestation organisée par sa propre centrale syndicale (Force Ouvrière).

La FPIP exige que cette affaire soit jugée dans la sérénité, non pas comme actuellement !!!

Doit-on à chaque fois inverser les rôles, protéger les délinquants qui n'ont d'autres buts que de provoquer des dégâts dans nos rangs... ?

Aujourd'hui nous assistons à des attaques de COMMISSARIATS en représailles, où se trouve le rôle de «garant de la sécurité» de l'État ?

La FPIP se pose une question importante : A moins de 3 mois d'un événement majeur comme l'Euro, à coup de contestation sociale, état d'urgence, violences urbaines, violences à leur encontre, en clouant les F.O. au pilori à chaque vidéo sortie de son contexte...

Qui restera-t-il pour assurer la sécurité d'un tel événement ???